



2ème Conférence-débat : Rencontre du CNE à mi-mandat avec les Asbl



CONSEIL
NATIONAL POUR
ÉTRANGERS



”
**Le meilleur
moyen de prévoir
le future, c'est de
le créer.**

Peter Drucker

”
**Il n'y a pas de réussites
faciles ni d'échecs
définitifs.**

Marcel Proust

Les missions du CNE



(Loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg)

➤ *Le conseil est un organe consultatif chargé d'étudier, soit de sa propre initiative, soit à la demande du Gouvernement les problèmes concernant les étrangers et leur intégration. Sur tous les projets que le Gouvernement juge utile de lui soumettre, il donne son avis dans les délais fixés par le Gouvernement. Il a le droit de présenter au Gouvernement toute proposition qu'il juge utile à l'amélioration de la situation des étrangers et de leur famille. Il remettra au Gouvernement, qui le rendra public, un rapport annuel sur l'intégration des étrangers au Luxembourg.*

Composition des membres du CNE

- 22 représentants des étrangers **élus**
- 12 représentants **nommés** :
 - 1 représentant des réfugiés (Convention de Genève du 28 juillet 1951)
 - 1 représentant du SYVICOL (syndicat intercommunal à vocation multiple des villes et communes luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs)
 - 4 représentants des organisations patronales
 - 4 représentants des organisations syndicales les plus représentatives
 - 2 représentants de la société civile

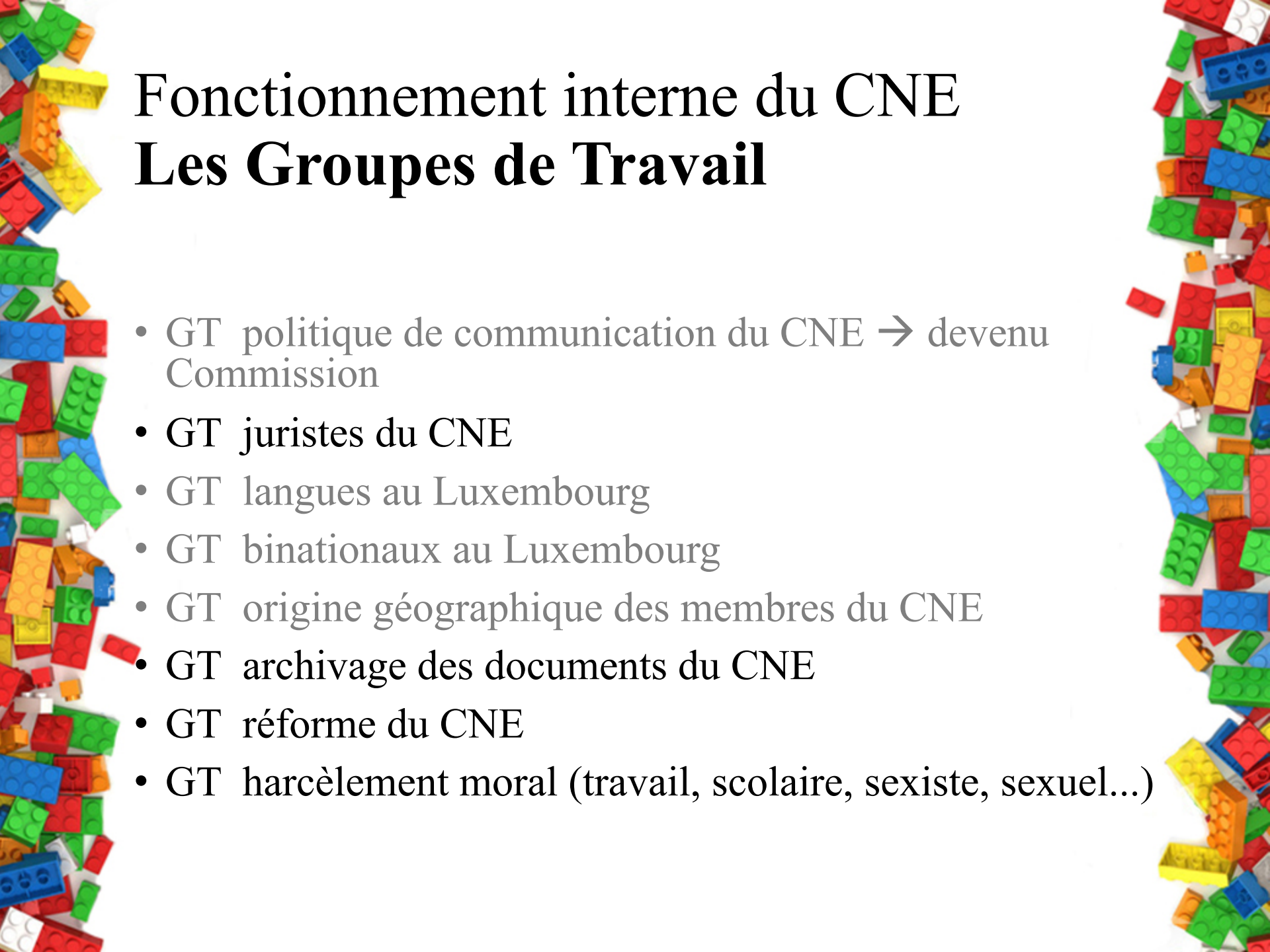
+ 34 Suppléants



Fonctionnement interne du CNE

Les 6 commissions

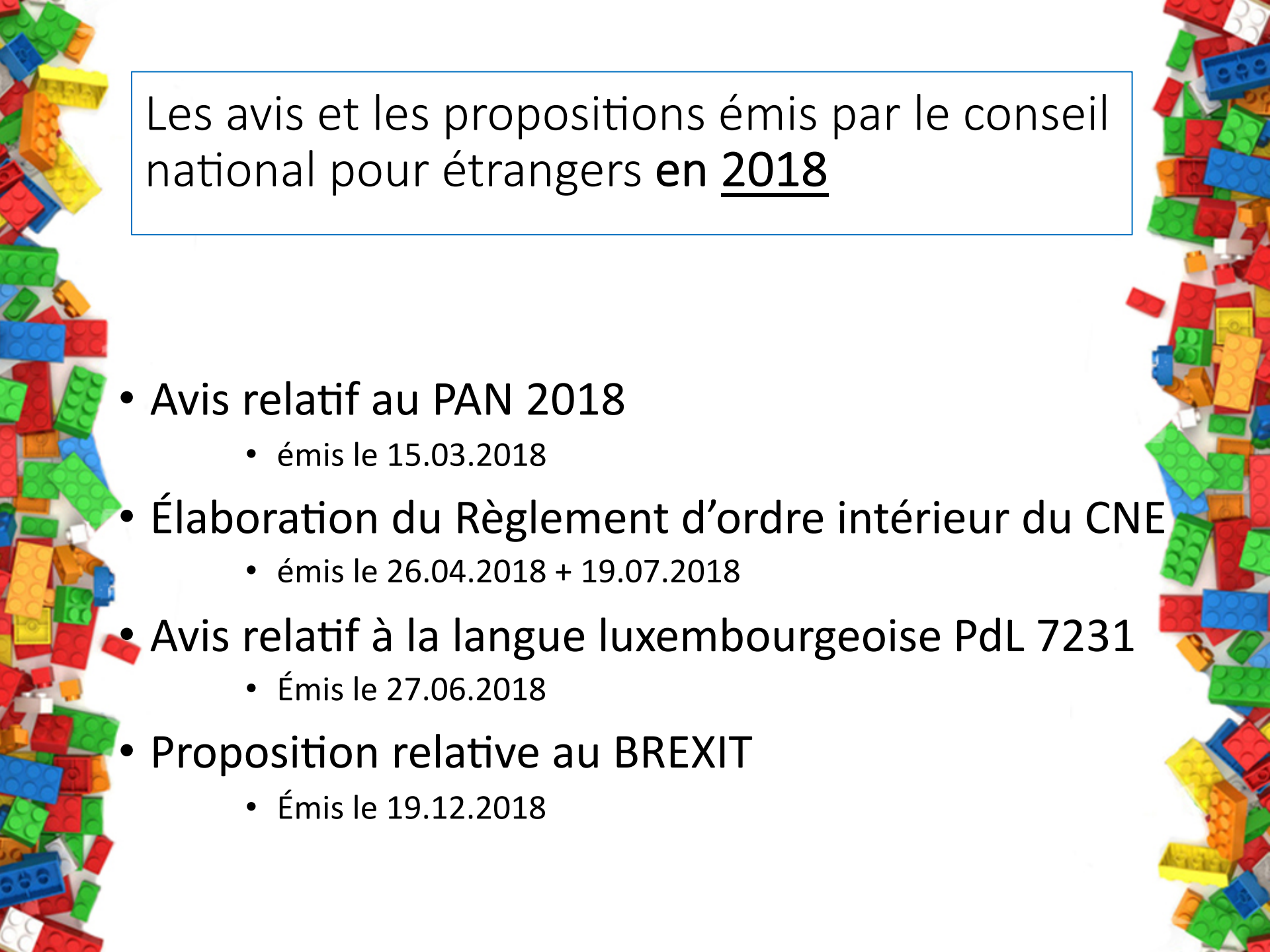
- La Commission Jeunes, Education et Formation continue
- La Commission Séniors
- La Commission Réfugiés et Demandeurs de Protection Internationale
- La Commission Migrants et Frontaliers
- La Commission CCCI et Asbl
- La Commission Politique et Communication



Fonctionnement interne du CNE

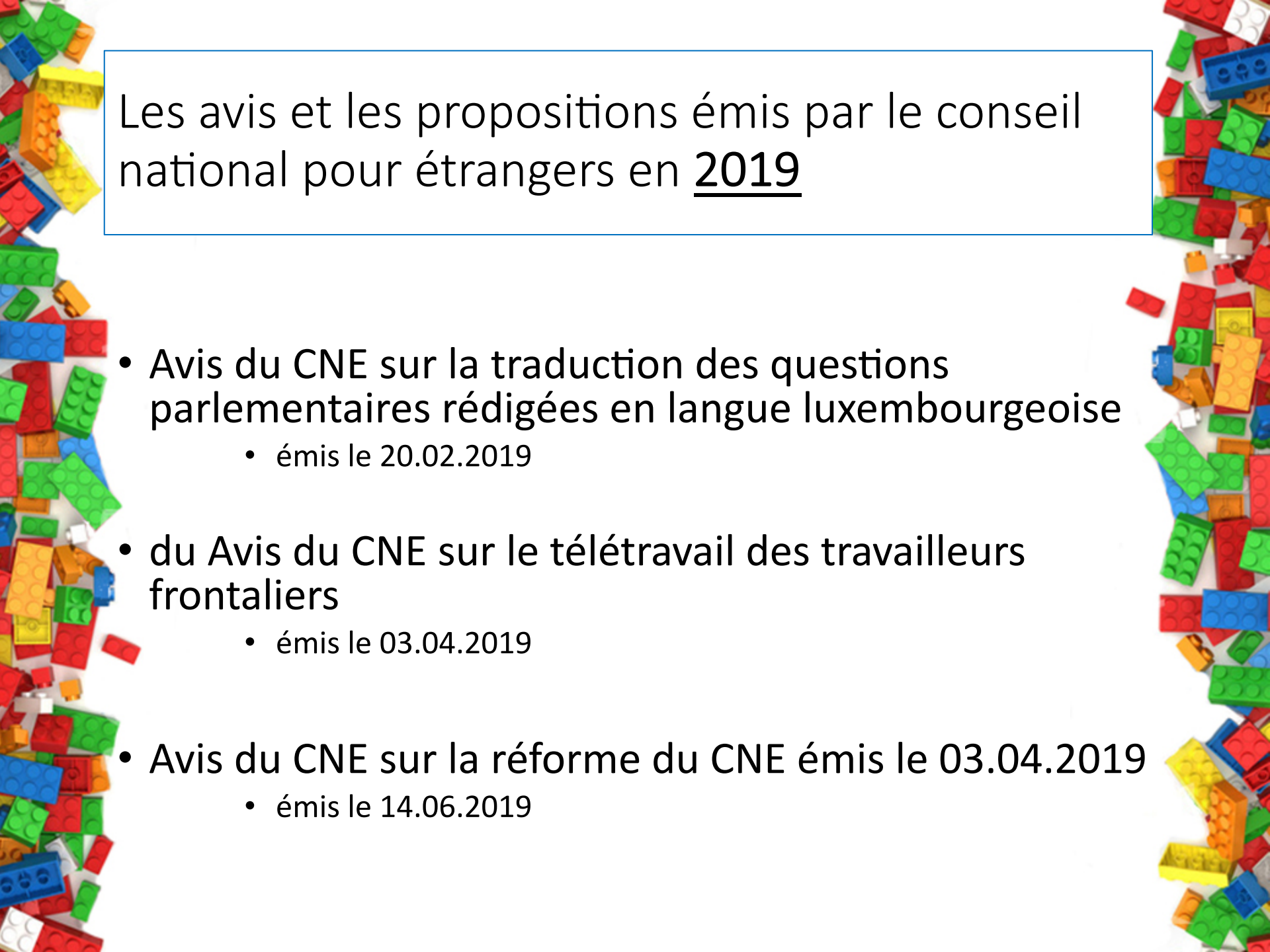
Les Groupes de Travail

- GT politique de communication du CNE → devenu Commission
- GT juristes du CNE
- GT langues au Luxembourg
- GT binationaux au Luxembourg
- GT origine géographique des membres du CNE
- GT archivage des documents du CNE
- GT réforme du CNE
- GT harcèlement moral (travail, scolaire, sexiste, sexuel...)



Les avis et les propositions émis par le conseil national pour étrangers en 2018

- Avis relatif au PAN 2018
 - émis le 15.03.2018
- Élaboration du Règlement d'ordre intérieur du CNE
 - émis le 26.04.2018 + 19.07.2018
- Avis relatif à la langue luxembourgeoise PdL 7231
 - Émis le 27.06.2018
- Proposition relative au BREXIT
 - Émis le 19.12.2018



Les avis et les propositions émis par le conseil national pour étrangers en 2019

- Avis du CNE sur la traduction des questions parlementaires rédigées en langue luxembourgeoise
 - émis le 20.02.2019
- du Avis du CNE sur le télétravail des travailleurs frontaliers
 - émis le 03.04.2019
- Avis du CNE sur la réforme du CNE émis le 03.04.2019
 - émis le 14.06.2019

Travaux du CNE



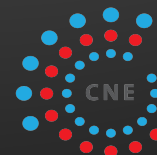
- ▶ Création d'un logo,
- ▶ d'un site internet,
- ▶ d'un Groupe FaceBook
- ▶ D'un dépliant CNE
- ▶ Rapport d'activité 2018
- ▶ News-Letter

2018

2019

Rencontres et Projets

- ▶ Rencontre à la Chambre des députés (2018)
- ▶ Rencontre des associations électriques 24/11/2018
- ▶ Projet LOKAL avec l'ASTI et l'agence du Bénévolat
- ▶ 1^{ère} Conférence Débat avec les Présidents des 6 groupes parlementaires (mars 2019)
- ▶ Présentation du CNE à la Conférence de l'OGBL (mai 2019)



CONSEIL
NATIONAL POUR
ÉTRANGERS

Problématiques soulevées



- **Candidats** : manque d'information, pas assez de candidatures au CNE
- **Quota par pays** : cela devrait être-t-il être revu ? Sur quels critères ?
- **Question des double (triple) nationaux**
- **Question du consensus** : intérêts très différents des membre du CNE –
 - → avoir la majorité absolue: problématique
- **Manque d'information** des ASBL concernées
- **Conditions de participation** : trop difficiles à satisfaire, charge administrative trop lourde. Conséquence: sur **500 à 1500** ASBL au Luxembourg –
 - **65 sont inscrites** au Département de l'Intégration, **50 ont voté** en 2017
 - **Déficit démocratique ?** → **Légitimité et représentativité du CNE ?**
 - Tache énorme, d'une importance cruciale / base électorale minime

Associations qui votent



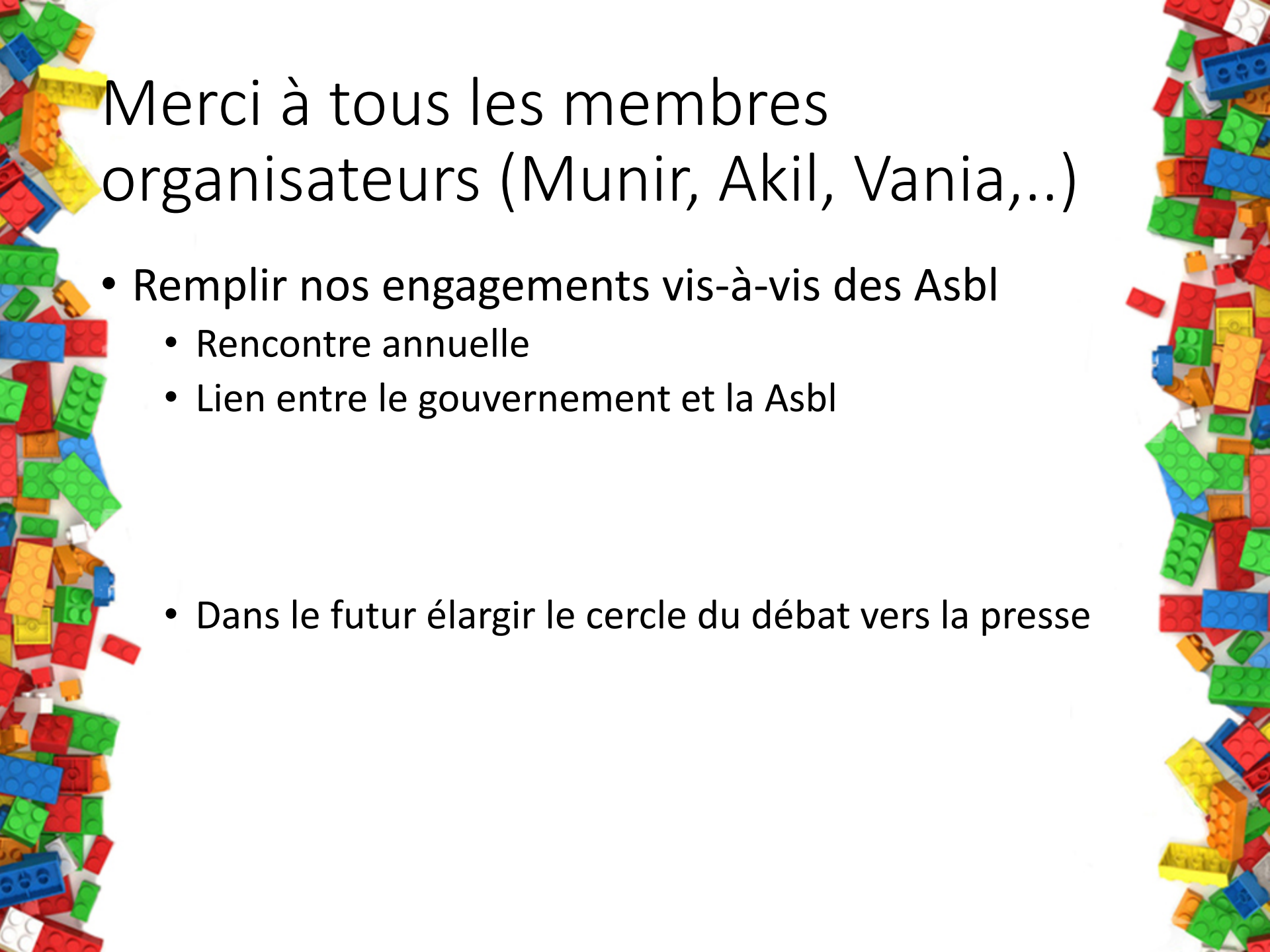
- **inscrites** :
 - constituées conformément aux dispositions de la loi sur les ASBL et que les statuts aient été publiés selon les dispositions de la même loi
- Demande d'inscription au Département de l'Intégration
 - une copie de l'acte de constitution
 - une copie attestant la publication des statuts au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
 - la liste des administrateurs désignés en conformité des statuts pour l'exercice en cours.
- disposent d'autant de voix qu'il y a de représentants à désigner.
- Art. 15. Chacune des associations désigne son mandataire ayant qualité de voter en son nom.



Merci pour votre attention

**Encore une question : Préférez-vous une rencontre
avec le CNE comme celle du Samedi 24 Novembre
2018 ou comme cette conférence-débat ?**

Ou Autre ?



Merci à tous les membres organisateurs (Munir, Akil, Vania,..)

- Remplir nos engagements vis-à-vis des Asbl
 - Rencontre annuelle
 - Lien entre le gouvernement et la Asbl
- Dans le futur élargir le cercle du débat vers la presse